



2 Efficience énergétique

Editorial



Les questions énergétique et environnementale sont étroitement liées au programme de législature 2011-2016 fixé par la Municipalité pour la Ville de Morges. Globalement, un tiers des énergies consommées de par le monde concerne les constructions. L'efficience énergétique des bâtiments a donc une grande influence sur le potentiel d'améliorations possibles. Notre ville grandit et doit répondre aux attentes de sa population en respectant les fondements du développement durable. La réalisation des quartiers sous gare de

Morges Gare-Sud en un partenariat avec les CFE, entre autres projets, sera exemplaire en la matière.

La démarche de réaliser un quartier durable est clairement intéressée. Elle vise à réaliser les projets les plus efficients mais aussi les plus économiques. Les performances économiques, écologiques et constructives des bâtiments font partie intégrante des demandes des maîtres de l'ouvrage, ces critères étant déterminants pour le choix des projets, des concepteurs et finalement des constructeurs. Ainsi les objectifs environnementaux d'une construction coïncident et participent à la

valorisation foncière des lieux. L'intérêt particulier rejoint l'intérêt collectif. L'économie a pris conscience maintenant des intérêts liés à la pertinence et la durabilité d'une construction bien pensée.

L'efficience énergétique des bâtiments morgiens requiert toute notre attention. Les enjeux pour la Ville de Morges sont importants. Autrefois, le changement d'une chaudière, un changement de fenêtre et un coup de peinture suffisaient pour rénover un immeuble. Aujourd'hui, la donne a changé. Il s'agit de performer et d'assainir la construction pour se conformer aux prescriptions légales en la



5 Mérites sportifs 3^e édition



6 Verger de La Gracieuse un outil de formation



7 L'essence alkylée pour préserver sa santé

matière. La rénovation est parfois délicate, complexe et souvent coûteuse. Indépendamment des économies de frais énergétiques, l'efficience d'un immeuble apporte la grande satisfaction morale d'une empreinte carbone raisonnable sur son environnement mais aussi la garantie de la meilleure valorisation possible sur un marché immobilier désormais sensibilisé sur les aspects environnementaux. Ainsi, chaque propriétaire, grand ou petit, doit veiller à l'efficience de son bien car il a un rôle à jouer pour notre avenir.

Denis Pittet, municipal patrimoine

GRAND ANGLE

Effizienz énergétique

Le Dr Cornelis Neet, directeur général de l'environnement pour le Canton de Vaud répond à nos questions



(Ci-contre) avant rénovation et (ci-dessus) après rénovation

énergétiques lors d'une démarche de planification.

Quelles sont les aides financières dont peuvent bénéficier les personnes qui souhaitent rénover un bâtiment? Doivent-elles s'adresser au Canton ou à la Commune?

Ils peuvent s'adresser aux deux, car certaines communes, et c'est le cas de Morges, proposent de nombreuses possibilités d'aides financières qui viennent s'ajouter à celles octroyées par le Canton. Ces dernières portent entre autres sur les travaux d'isolation, la pose de capteurs solaires thermiques ou le remplacement des chauffages électriques. Dans ce dernier cas, ces aides peuvent couvrir 20% des montants engagés.

De quoi faut-il tenir compte lors de rénovation de bâtiment? Existe-t-il une liste de recommandations pour le simple propriétaire?

D'une manière générale, comme chaque cas est différent, je conseillerais au préalable de faire réaliser un audit énergétique – sous la forme d'un CECB – par un spécialiste. C'est un petit investissement qui permet d'avoir une idée claire des travaux à réaliser et de l'ordre dans lequel les entreprendre.

Les propriétaires de vieux immeubles sont-ils tenus d'appliquer la nouvelle loi sur l'énergie lorsqu'ils effectuent des rénovations?

Les dispositions de la nouvelle loi s'appliquent principalement aux nouveaux bâtiments, à quelques exceptions. Il est ainsi obligatoire de réaliser un CECB de son bâtiment si l'on remplace son chauffage par une installation au gaz ou au mazout.

Propos recueillis par Véronique Chagnat, chargée de communication

Vous êtes en charge de la Direction générale de l'environnement, dont fait partie la Direction de l'énergie. Diminuer notre dépendance aux énergies fossiles et augmenter les énergies renouvelables sont une des priorités du Conseil fédéral. Dans ce contexte, quelles sont les mesures prises au niveau cantonal?

Il y a tout d'abord la forte volonté du Conseil d'Etat de développer la production des énergies renouvelables. Le Canton bénéficie d'importantes ressources sur le plan du solaire, de l'éolien et de la géothermie, que nous avons vraiment tout avantage à valoriser. Il y a aussi l'encouragement aux particuliers qui se traduit par l'octroi de subventions, notamment pour des travaux d'isolation des bâtiments. Il faut enfin mentionner le programme «100 millions pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique» qui porte sur de nombreux domaines, parmi lesquels le soutien à des projets de recherche novateurs.

En octobre 2013, le Grand Conseil a voté une nouvelle loi sur l'énergie, pourquoi changer cette loi?

Une révision de la loi était devenue nécessaire, notamment en raison de la volonté du Canton d'anticiper la Stratégie 2050 de la Confédération. Le nouveau texte induit de nombreux changements, parmi lesquels l'obligation pour les nouveaux bâtiments de produire 20% de leurs besoins en électricité, le recours au Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) en cas de vente d'un bâtiment résidentiel ou encore la planification territoriale énergétique, à savoir la prise en compte des aspects

Politique communale sur l'efficacité énergétique des bâtiments

Dans le cadre de la politique communale sur l'efficacité énergétique des bâtiments, les services communaux collaborent étroitement avec la déléguée au développement durable rattachée à la Direction Aménagement du territoire et développement durable. Cette dernière gère notamment le fonds communal d'encouragement pour les économies d'énergie ainsi que le suivi du Label Cité de l'énergie.

Surveillance des installations

La surveillance des installations, de même que l'engagement permanent des utilisateurs, permettent de maintenir les consommations à leur plus bas niveau. Le Service des bâtiments et la conciergerie, tous deux rattachés à la Direction du patrimoine, gèrent la consommation d'énergie de chaque immeuble. Ils assurent le contrôle régulier et le réglage des installations, la commande du mazout ainsi que le relevé des consommations.

terme. Cela concerne notamment l'Hôtel de Ville, les Collèges du Petit-Dézaley, de la Vogéaz, de Pré-Maudry et la Colonie des Grandes Roches.

Ce programme est prévu d'être réalisé sur cinq à dix ans. Il devrait permettre d'économiser près de la moitié des consommations d'énergie pour les immeubles concernés soit une économie annuelle de près de 8% sur un budget global de 1.4 million de francs. L'empreinte carbone sera ainsi ramenée des 2'500 tonnes actuelles à env. 2'300 tonnes par année.

Ces travaux permettront des économies d'énergie améliorant de fait le bilan communal d'émission de CO² relayant ainsi les engagements de la Suisse afin de préserver la planète et son environnement.

La rénovation de l'Hôtel de Ville marque le démarrage de ce processus. Les travaux seront terminés au printemps 2014.

Il est des rénovations plus aisées que d'autres. Le bilan thermique ou le renforcement de l'isolation sera plus facile à réaliser

Le classement de A à G est effectué sur l'échelle suivante :

Échelle de notation		
A	0 > 50 kWh/m ²	Très favorable
B	50 > 100 kWh/m ²	Favorable
C	100 > 150 kWh/m ²	Moyen +
D	150 > 200 kWh/m ²	Moyen
E	200 > 250 kWh/m ²	Moyen -
F	250 > 300 kWh/m ²	Défavorable
G	300 kWh/m ² et plus	Très défavorable

La consommation moyenne annuelle des bâtiments morgiens est d'environ 140 kWh/m² SRE (surface de référence énergétique), la classe énergétique du parc immobilier communal se situe donc à la limite supérieure de la classe C du tableau ci-dessus.

Comme ordre d'idée, une société à 2'000 Watts suppose une classe A pour la performance des bâtiments.

Assainir les bâtiments communaux pour baisser les émissions de CO²

Pour l'ensemble des bâtiments communaux chauffés, les émissions annuelles de CO² sont estimées à env. 2'500 tonnes par année. L'agent énergétique dominant est le gaz (69%) suivi par l'électricité (16%) et le mazout (15%).

La Municipalité a inscrit le programme de rénovation et d'assainissement des bâtiments communaux dans le plan des investissements. L'effort communal d'assainissement des immeubles représente plus de 35 millions de francs à investir à moyen

sur un immeuble moderne plutôt que sur un bâtiment ancien comportant des façades ornementales.

La performance de l'isolement variera donc en fonction de la complexité de mise en œuvre des travaux, des moyens qui seront consacrés et des résultats attendus. Une pesée d'intérêts doit être faite pour chaque cas sur la base des conseils de spécialistes compétents.

Agir local, penser global

L'avenir est en marche, le rajeunissement du parc immobilier est la part la plus lourde à réaliser car elle s'effectue périodiquement sur une moyenne de 30 ans. La mutation des constructions existantes est donc plutôt lente. Par contre, la réalisation de nouvelles constructions performantes permet d'atteindre plus facilement les performances visées.

Marc-André Gremion,
chef de service patrimoine

GRAND ANGLE

Le Prix du Mérite ou Comment promouvoir le patrimoine morgien



La Maison d'Igor

Le concept

Peu après sa création en 1985, l'Association pour la Sauvegarde de Morges (ASM) a mis sur pied le prix du Mérite. Ce n'est pas un prix d'architecture à proprement parler, mais plutôt le coup de cœur des membres de l'ASM pour une réalisation morgienne,

A ce jour, 13 éditions ont récompensé 15 ouvrages. En 2007, il avait été décidé d'attribuer deux prix, le premier à une restauration et le second à une construction nouvelle, parce que sentimentalement les Morgiens marquaient toujours une préférence pour la restauration de bâtiments anciens.

Prix du mérite		
Année	Ouvrage	Architecte
1986	Place des Philosophes de Morges	Direction des Travaux de la Ville
1987	Rue de Lausanne, garage Fiat	Adatte et Juvet, architectes, Lausanne
1988	Tolochenaz, Ecole de la Construction	Gachet & Mestelan, Lausanne
1990	Louis-de-Savoie 90	Dambach, Lonay
1992	Grand-Rue 84	Ersan & Blanc
1994	Louis-de-Savoie 92	P. Grand
1998	Grand-Rue 94, maison Linder	J.-P. Rufenacht SA
2001	Louis-de-Savoie 33-37	Cl. Fehlmann, architecte, Morges
2005	Louis-de-Savoie 82	M.-A. Mavrocordatos, Pully
2007	Musée Forel	Ensemble Architecture et Urbanisme, Lausanne
	Temple de Morges, 1 ^{ère} étape	J.-P. Crausaz, Lausanne
	Ch. de l'Alouette, immeuble 6 appartements	F. Meier, Morges
2009	Rte de Tolochenaz, immeubles administratifs	Aukett Fitzroy Robinson Limited Robin, Londres
2011	Av. de Chanel, Centre de vie infantine	Desarzens & Compact Architecture
2013	Rue St-Domingue, Hôtel «la Maison d'Igor»	Glatz & Delachaux SA, Nyon

transformation, restauration ou construction nouvelle. Il s'agit surtout de sensibiliser les Morgiens à leur environnement bâti en leur présentant les bâtiments achevés au moment de la consultation.

Organisé tous les 2 ans, le prix est attribué au bâtiment qui a réuni le plus de suffrages lors de la consultation. L'ASM publie dans son bulletin les photos des ouvrages récemment achevés (généralement entre 20 et 30) et invite ses lecteurs à voter pour la réalisation de leur choix. Aujourd'hui, le site de l'ASM, www.asm-morges.ch, permet également de s'exprimer par internet.

La prochaine édition se déroulera en 2015 et l'ASM espère déjà que nombreux seront les Morgiens à participer, qu'ils soient membres ou non de l'Association.

Aristide Garnier, trésorier, Association pour la Sauvegarde de Morges

La Maison d'Igor, prix du Mérite 2013

Les propriétaires ont mandaté l'Atelier d'architectes Glatz & Delachaux de Nyon pour

transformer le bâtiment principal et l'annexe, afin d'y aménager un hôtel de charme et un restaurant.

Construit en 1877, le bâtiment principal possède des caractéristiques architecturales remarquables: parquets, plafonds et boiseries sont conservés dans quasiment toutes les pièces. Certains sanitaires sont également conservés en l'état et contribuent au charme particulier des chambres.

L'ancien est mis en valeur par des interventions clairement contemporaines, comme la charpente des combles.

Le grand parc est en partie réaménagé et conserve ses beaux arbres de haute futaie.

Contraintes techniques et normatives

La largeur de l'escalier est légèrement trop petite, selon les normes de l'ECA. Toutefois, compte tenu de l'état existant, de la qualité des aménagements et du faible nombre de chambres, une dérogation est obtenue. Cependant, plusieurs contraintes sont imposées telle la paillasse de l'escalier qui doit être incombustible et l'installation d'un exutoire de fumée en toiture au-dessus de la cage d'escalier et celle d'une détection incendie.

Côté acoustique, un rapport met en évidence les zones sensibles et à faible capacité isolante.

Du point de vue des sons aériens, le plafond du restaurant doit répondre à des normes accrues.

Le niveau de confort et le prix de location des chambres ont déterminé le type d'isolation phonique ainsi que l'impact sur les aménagements existants.

Au niveau sanitaire, certains lavabos anciens ont été conservés et restaurés. Des baignoires d'époque ont été installées et mises en valeur au milieu de certaines chambres. La tuyauterie a été refaite en intégralité. Les installations électriques ont quant à elles été reprises dans toutes les zones remaniées et simplement complétées dans les étages peu modifiés.

Préserver le patrimoine et réduire la consommation énergétique

*Enfin si les améliorations thermiques de l'enveloppe de la maison principale n'ont pu être que modestes, notamment en raison de sa valeur patrimoniale, le bâtiment annexe a pu être fortement isolé, ce qui a permis de réduire la consommation de l'ensemble malgré une augmentation sensible du volume habitable.

Une nouvelle chaudière à gaz a remplacé une chaudière à mazout particulièrement vétuste. Cette chaudière dessert également le bâtiment annexe, équipé d'une distribution de chaleur entièrement neuve.

Dans le bâtiment principal, la distribution de chaleur a quant à elle été largement assainie.

Nicolas Delachaux, Glatz & Delachaux Atelier d'architectes

*(avis du thermicien, O. Zahn, Crissier)



Une énergie locale et renouvelable

La Ville de Morges, citée de l'énergie depuis de nombreuses années, souhaite montrer l'exemple en utilisant, pour son alimentation électrique, une énergie renouvelable. La Municipalité avait déjà à fin 2010, décidé que dès le 1^{er} janvier 2011 tous les bâtiments communaux ainsi que l'éclairage public seraient alimentés avec de l'énergie hydro-locale.

La Romande Énergie ayant décidé d'abandonner dès le 1^{er} janvier 2014 les tarifs actuels pour lancer sur le marché le contrat «Énergies libres», la Municipalité a décidé de confirmer son engagement pour une consommation énergétique responsable et maîtrisée. Elle a par conséquent choisi que, depuis le 1^{er} janvier 2014, toute l'électricité utilisée pour des besoins publics provient à 100% de Suisse Romande mais est aussi renouvelable à 100%. Cette électricité est produite dans le respect de l'environnement et bénéficie d'une certification reconnue.

Lorsque l'on parle d'énergie 100% Suisse romande, nous pouvons citer comme exemple l'électricité produite par les micro-centrales installées sur la conduite du Morand à Grancy et à Echichens. Ces dernières permettent ainsi de récupérer l'énergie obtenue par la différence d'altitude entre la nappe du Morand située à proximité de Montricher et les consommateurs morgiens d'eau potable.

Ce renouvellement d'un engagement écologique n'aura aucune incidence sur les coûts d'approvisionnement en électricité pour la commune.

Alain Jaccard, chef de service infrastructures, énergies et espaces publics



Fête des voisins vendredi 23 mai 2014

La Fête des voisins c'est...

Une date: le vendredi 23 mai 2014

en fin de journée – début de soirée

Un lieu: un lieu commun de votre immeuble ou de votre quartier (cour, allée, jardin, trottoir...)

Un but: créer des liens de convivialité et de solidarité entre les habitants d'un même immeuble ou d'un quartier

Un moyen simple: inviter ses voisins à se retrouver autour des mets et boissons préparés par chacun, des moyens logistiques seront mis à disposition des organisateurs par la Commune

Plus d'infos seront disponibles un mois avant la fête sur le site Internet de la Ville:

www.morges.ch et sur la page facebook «**Ville de Morges**»

CULTURES ET MANIFESTATIONS

Etudes de musique: la ville met en place des aides individuelles

Une aide individuelle est mise en place par la ville pour rendre accessible l'apprentissage de la musique aux enfants et aux jeunes morgiens

Une loi sur les écoles de musique: pourquoi?

La loi sur les écoles de musique (LEM), entrée en vigueur en 2012, vise à rendre accessible l'enseignement musical pour les familles sans qu'elles en soient dissuadées par des écolages trop élevés.

De l'importance de la formation musicale

Tout le monde le dit et le souligne, que ce soit l'école, le politique ou le mélomane: la musique est une forme de langage et de lien social. Le projet de loi le relevait bien: «L'enseignement de la musique a pour objectif de contribuer au bon développement de l'enfant, en stimulant ses compétences intellectuelles, émotionnelles et sociales». L'école insiste aussi sur la contribution de la musique à la formation globale de l'élève. Selon le Plan d'étude vaudois: «[...] en tant que langage universel, la musique participe à l'épanouissement de la personnalité de l'élève». Et plus loin de compléter: «La musique relie l'école à la communauté. (...) La musique stimule ses capacités [de l'élève] de concentration et de mémoire et harmonise son développement psychomoteur, affectif, cognitif et social».

Rôle des communes: assurer l'accessibilité financière à l'enseignement musical

On comprend mieux pourquoi l'enseignement musical a toujours bénéficié d'un soutien organisé de l'Etat et des communes. L'apprentissage de la musique va au-delà



des loisirs. Dès lors, les communes doivent prévoir des aides individuelles selon les modalités qu'elles auront fixées dans un règlement communal.

Aides individuelles: qui et comment?

Le Conseil communal (législatif) de Morges a ainsi voté à fin 2013 un règlement qui fixe les modalités:

- **Qui:** les jeunes morgiens pourront avoir accès à un enseignement de la musique subventionné jusqu'à l'âge de 20 ans révolus et, à titre exceptionnel, jusqu'à 25 ans s'ils suivent une formation professionnelle ou des études et qu'ils suivent le cursus d'études musicales menant au certificat de fin d'études non professionnelles de la musique.
- **Combien:** le soutien individuel est échelonné entre 80% de l'écolage (revenus de moins de CHF 45'000.-/an) et 25% de l'écolage (revenus entre CHF 95'001.- et CHF 100'000.-/an).

- **Salaire assujetti:** le calcul est basé sur l'ensemble des revenus mensuels de la famille.
- **Où:** Seuls les élèves suivant des cours dans les écoles reconnues par la Fondation pour l'enseignement de la musique – garantissant la qualité de l'enseignement – pourront bénéficier de ce subventionnement. A Morges, ce sont L'Ecole Sociale de Musique La Syncope et le Conservatoire de l'Ouest Vaudois.
- **Comment:** la demande doit être effectuée auprès du Service jeunesse, sécurité sociale et logement. Voir ci-dessous.

Giancarlo Stella, secrétaire municipal

Règlement, formulaire et barème sur
[www.morges/santé et social/
subventions musicales](http://www.morges/santé_et_social/subventions_musicales)
Liste des écoles reconnues sur
www.fem-vd.ch

Marc Donnet-Monay portrait



Vous l'avez sans doute déjà croisé au détour d'un rayon de supermarché à Morges, sans le reconnaître; un grand timide, aux allures dégingandées, un peu pince-sans-rire...

Marc Donnet-Monay, MDM pour les intimes, fait partie des humoristes suisses romands incontournables. Pourtant, il n'était pas destiné à une telle carrière au départ... En effet, de brillantes études lui ont ouvert les portes de l'enseignement et, pendant quelques temps, il a initié les jeunes élèves au monde de la physique.

Mais la scène le rattrape! Il crée son premier one-man-show en 1994, *C'est pas drôle* et obtient le prix coup de cœur de *Nouvelles scènes*. Il écrit ensuite des chroniques pour la radio et, en 1996, décroche une place de choix dans l'émission phare de la Radio Suisse Romande, *les Dicodeurs*, puis, un an plus tard, c'est la Télévision suisse romande qui l'engage dans l'émission *le Fond de la corbeille*.

Son deuxième one-man-show voit le jour en 1998, *C'est surtout triste pour les gamins* mis en scène par son pote Jean-Luc Barbezat. Il participe également à cette période à *la Revue de Cuche et Barbezat*.

La Haute Cime, son troisième spectacle est créé en 2000. Puis viendront s'ajouter *Complètement épanoui* en 2003, *Au soleil* en 2005, *Attention* en 2008, qui obtient le Grand Prix du Jury Raymond Devos au Festival Morges-sous-Rire et enfin, sa dernière création *Marc Donnet-Monay transmet sa joie* qui obtient en juin 2013 le prix SSA du

meilleur spectacle d'humour 2012-2013. En parallèle à ses one-man-show, cet artiste prolifique, qui a plusieurs cordes à son arc, a tourné avec l'équipe de Bergamote dans toute la Suisse romande, s'est lâché dans des chroniques journalistiques, a joué dans des séries télévisées, et a participé à une belle aventure entre copains avec la pièce *Le tour du monde en 80 jours*.

Et à part ça? Père de deux enfants, ce quadra inclassable n'a pas fini de nous faire rire! Grand traqueur devant l'Eternel, il se soigne depuis des années à coup de succès, et ceci pour notre plus grand plaisir!

Pascale Meyer, assistante de direction,
Théâtre de Beausobre

Marc Donnet-Monay transmet sa joie au Théâtre de Beausobre, jeudi 20 mars à 20h
www.beausobre.ch

Agenda de mars à juin 2014

Pas de retraite pour ma santé

Samedi 22 mars de 9h à 17h

au Théâtre de Beausobre

Sur inscription: Programme cantonal

«Ça marche» Tél. 021 623 37 54

ou par mail senior@ca-marche.ch

Troc de Morges

Mercredi 26 mars de 15h à 18h

aux Foyers de Beausobre

Le troc se déroule uniquement sur inscription, cela signifie que vous devez vous inscrire sur le site afin d'obtenir un numéro de client et ainsi participer au troc. Les inscriptions débuteront environ 1 mois avant le jour du troc.

Plus d'informations et inscriptions sur
www.troc-morges.ch

Cirque Starlight

Du 31 mars au 2 avril, Parc des Sports

Découvrez leur nouveau spectacle

«Octavius»

Plus d'informations sur
www.cirquestarlight.ch

Arvinis

Du 2 au 7 avril, halles CFF

Le grand rendez-vous des amoureux du vin! Un salon international dédié au vin, à sa culture, son élevage, sa distribution, sa dégustation et sa promotion. Hôte d'honneur 2014: Les vins de Bergerac

Plus d'informations sur
www.arvinis.ch

Mérites sportifs

Mardi 8 avril dès 18h30,

Casino de Morges

Les mérites sportifs de la Ville de Morges sont décernés aux sportives et sportifs ayant réalisé des performances exceptionnelles lors de l'année.

Plus d'informations sur
www.morges.ch/sports

Morges bouge

Lundi 5 mai à 17h à Beausobre

5 parcours balisés de différents niveaux de difficulté (2-3-5-8 km) sont proposés aux marcheurs et aux coureurs. Pas de chrono ni de compétition, juste le plaisir de bouger.

Plus d'informations sur
www.morges.ch/morgesbouge

Ecole de danse Terpsichore

24 et 25 mai au Théâtre de Beausobre

Spectacle annuel

Plus de renseignements et réservations de billets

dès le 20 avril sur

www.dances.ch

La Grande Table

Dimanche 29 juin de 9h à 18h dans la Grand-Rue

Rendez-vous à ne pas manquer! Plus de 10'000 personnes pour déguster des mets d'ici et d'ailleurs à des prix modiques. Animations folkloriques.

Plus d'informations sur
www.ccse-morges.net

Pas de retraite pour ma santé

Vous avez plus de 65 ans ? Vous ne bougez pas suffisamment et vous regrettez votre forme passée ? Le projet « Pas de retraite pour ma santé » et ses « Rencontres actives » sont là pour vous aider ! Des séances d'activité physique, un suivi individuel et des conférences sur le thème de la santé vous donneront des pistes pour maintenir une bonne qualité de vie.

Vous ressentirez rapidement de nombreux bénéfices :

- Autonomie et indépendance préservées le plus longtemps possible
- Maintien de la force musculaire et d'une ossature solide (prévention de l'ostéoporose)
- Diminution des risques de maladies cardiovasculaires

- Prévention de l'apparition de maladies chroniques
- Diminution de l'essoufflement
- Meilleure qualité de sommeil
- Meilleure gestion du poids corporel
- Stimulation de la mémoire
- Meilleur moral et plus grande estime de soi

Une Journée découverte aura lieu **le 22 mars prochain aux Foyers de Beausobre dès 9h.**



Plus d'informations :

021 623 37 54 senior@ca-marche.ch
www.ca-marche.ch/senior et
www.morges.ch/sports rubrique
« pas de retraite pour ma santé ».

VILLE ET SOCIÉTÉ

Morges compte sur vous pour fêter ses héros sportifs ...



Mérites sportifs 2012

La cérémonie des Mérites sportifs morgiens est l'occasion de mettre en lumière celles et ceux qui arborent fièrement les couleurs de Morges à travers leurs prouesses physiques et leur engagement en Suisse et au niveau international. La Ville de Morges récompensera ses passionnés du sport lors d'une soirée publique le 8 avril 2014 au Casino à Morges, dès 18h30.

Quels athlètes sont récompensés ?

Les athlètes pouvant espérer cette reconnaissance devront avoir au moins réalisé un podium dans un championnat de niveau national durant l'année 2013. La récompense du Mérite sportif morgien

est remise dans 3 catégories : équipe, individuel masculin et féminin. Pour devenir prétendant il faut être un sportif à titre individuel pratiquant un sport collectif ou individuel ou une équipe dans son ensemble. De plus, le candidat doit être affilié à un club sportif morgien. Les clubs déposent au maximum un dossier par catégorie au

Greffé municipal. La Commission consultative des sports, après expertise des candidatures, décide de l'attribution des mérites. Elle peut, en fonction de la qualité et du nombre de performances exceptionnelles, accorder un coup de cœur ainsi qu'un ou deux diplômes par catégorie.

La cérémonie sera suivie d'une conférence surprise

Lors de cette soirée, vous découvrirez quels seront les heureux gagnants ainsi que le coup de cœur des lecteurs du Journal de Morges. De plus, un sportif – invité surprise – reconnu par ses pairs, viendra partager son expérience sportive personnelle. Ce sera l'occasion pour nos candidats de prendre conscience des sacrifices qu'il faut

endurer et de l'importance des choix à faire pour que le travail fourni durant une carrière sportive de haut niveau soit au mieux récompensé. La Ville de Morges souhaite ainsi leur apporter un plus dans leur réflexion sur leur objectif de parcours sportif.

Une plateforme pour récompenser les bénévoles

Les bénévoles morgiens les plus méritants pour leurs services rendus au sport en 2013 et membres de la plateforme Swiss Olympic Volunteer Gaz naturel seront aussi honorés. Cette dernière réunit toutes celles et ceux qui s'engagent pour soutenir le monde du sport. Par leur investissement personnel, en œuvrant dans l'ombre des sportifs, ces volontaires permettent la tenue des différentes manifestations sportives.

Milan Groenendijk, délégué ad intérim vie culturelle, sportive et associative

Mérites sportifs :
plus d'informations sur
www.morges.ch/sports
Bénévoles :
plus d'informations sur
www.swissvolunteer.ch



L'administration soutient le sport d'élite

Depuis de nombreuses années, la Ville de Morges se soucie de la santé et de la mobilité de ses citoyens et de ses collaborateurs. Ainsi, plusieurs actions et manifestations sont régulièrement mises en place (Morges bouge et ses carnets sportifs, Pas de retraite pour ma santé, etc.) pour inciter la population à pratiquer une activité physique saine et régulière. De même, elle encourage, soutient et récompense ceux qui pratiquent déjà une activité sportive ainsi que les sportifs d'élite.

Une opportunité pour les jeunes sportifs soucieux de leur avenir

Que ce soit par le biais d'actions ou de prestations spéciales, les collaborateurs de l'administration communale sont encouragés à pratiquer une activité physique régulière. Cela va même plus loin, car elle ne ferme pas la porte aux jeunes sportifs de haut niveau qui postulent pour un poste d'apprentissage. C'est même tout l'inverse comme l'explique Tamara Silva, apprentie employée de commerce en deuxième année, judokate de niveau international et membre de l'équipe



Tamara Silva, apprentie et judokate

suisse de judo « ... dès mon arrivée, j'ai tout de suite été soutenue et écoutée par les employés de la ville ». La récente médaillée de bronze des championnats d'Europe des -21 en catégorie -48kg, explique que la commune lui a toujours fait comprendre que « la porte lui était ouverte pour demander du soutien quel qu'il soit ». Pour elle, le premier soutien est son engagement alors qu'elle affichait déjà ses ambitions de sportive de haut

niveau. En aucun cas cela n'a pesé dans la balance lors de son recrutement par la Ville, bien au contraire.

Tout le monde y gagne

La Commune de Morges est consciente des avantages qu'elle peut tirer de ces sportifs déterminés, motivés, passionnés, qui ont le sens du devoir et du respect; ils n'ont pas peur de travailler dur pour arriver aux résultats souhaités. Tamara Silva a pu bénéficier d'un horaire libre et a le droit de commencer plus tôt son travail pour pouvoir concilier son rythme de vie effréné entre les cours, son apprentissage, ses devoirs, ses entraînements et ses tournois. La jeune fille est parfaitement consciente que les résultats se résument à un tout. C'est pour cela que même si la jeune judokate est très bien soutenue par son club, le Judo club de Morges (seul club de judo en Suisse à défrayer une partie des tournois de ses joueurs), sa famille et ses amis, elle sait que sa réussite passe inévitablement par le soutien de son employeur. La Ville de Morges est fière de pouvoir ainsi contribuer, à son niveau, aux succès de ces champions.

Milan Groenendijk, délégué ad intérim vie culturelle, sportive et associative

Morges, Fitness en plein air!

Consciente des effets positifs que l'activité physique peut apporter à la population, quelle qu'elle soit, la Ville de Morges vous propose de venir (re)découvrir en mouvement et gratuitement votre ville avec Urban Training. Chaque semaine entre avril et septembre, il vous sera possible de faire corps avec votre ville. Venez profiter du mobilier urbain et de conseils d'une coach sportive qui vous aidera à prendre soin de vous et de votre corps l'espace d'une heure.

Pratiquer du sport en ville de manière simple et gratuite

Ces cours se pratiquent en groupe, en marche rapide et sont adaptables à tous les niveaux. M^{me} Fouzia Teyssedre, préparatrice physique professionnelle, anime ces séances depuis leur mise en place à Morges, avec toujours la même passion. Elle voit en elles « un tremplin à l'autonomie sportive : l'activité sportive prend une nouvelle dimension notamment le partage et l'opportunité de pratiquer une activité sportive en extérieur par tous les temps, en toute sécurité et sans contrainte. Elle devient un plaisir et un bien-être que l'on recherche et aime entretenir ». Simple de par le faible matériel nécessaire et accessible à tous de par leur gratuité, ces cours vous permettront en tout temps de pratiquer une activité saine et régulière de manière ludique.

Vous ne pouvez pas participer à un cours ? Téléchargez la nouvelle application

Face au succès de ces cours, la Ville de Morges a souhaité mettre en place un parcours accessible en tout temps par tout un chacun grâce à une application smartphone gratuite. « Sport City Tour » propose un parcours et des exercices physiques avec différents niveaux de difficultés ce qui donne à son utilisateur plus de souplesse dans l'organisation de son emploi du temps. Pour suivre le parcours – qui peut être réalisé aussi bien en marchant qu'en courant – il suffit de sélectionner le tracé de la Ville de Morges, de démarrer, puis de se laisser guider. Un certain nombre d'exercices apparaîtront au fur et à mesure sous la forme de vidéos accompagnées d'explications sur la bonne position du corps à adopter, les séries d'exercices à effectuer ainsi que le temps de repos entre celles-ci. Cerise sur le gâteau, l'application permet d'apprendre diverses informations culturelles sur les monuments se trouvant sur votre parcours et de gagner des bons Citygolf offerts par Région Morges Tourisme. Alors, n'hésitez pas et lancez-vous !



Les inscriptions se font avant chaque séance sur le site www.urban-training.ch

Milan Groenendijk, délégué ad intérim vie culturelle, sportive et associative



Fête de la Tulipe 2014

Comme chaque année, la traditionnelle Fête de la Tulipe prendra ses quartiers fleuris dès le début avril au cœur du Parc de l'Indépendance. Chaque fin de semaine, différents thèmes animeront cette exposition florale. Ainsi, il sera possible de se préparer pour Morges bouge lors du weekend «SPORT» du 5 et 6 avril, les POTIERS seront présents le weekend du 12 et 13, un brunch sera organisé

le lundi de Pâques et un week-end Turquie, pays d'origine de la tulipe, est planifié pour la fin du mois. Aussi, musique et contes seront proposés les 3 et 4 mai et le week-end du 10 et 11 mai sera consacré aux familles. Pour terminer, l'arrachage est planifié pour **le mercredi 14 mai** sous réserve de météo particulièrement tardive.

Repas de soutien ouvert à tous

Ce magnifique événement est possible grâce à diverses actions dont l'organisation d'un repas de soutien qui aura lieu **le vendredi 4 avril 2014 à 12h00** à la salle Belle Epoque du Casino de Morges. Ce repas est ouvert à tous. Inscriptions et renseignements auprès de l'Office du tourisme (prix du repas CHF 125.00 boissons comprises).

ENVIRONNEMENT

Un verger à Morges, un outil de formation



En arrivant à Morges depuis Cossonay, vous avez peut-être remarqué que des arbres avaient été plantés dans le champ situé en bord de route de l'avenue Muret.

Il s'agit du «Verger de la Gracieuse», né les 12 et 13 novembre 2013. Il est composé de 32 arbres fruitiers sur une surface d'environ 2000 m².

Un outil de formation

Les Espaces Publics participent activement à la formation des apprentis de la Ville de Morges. Actuellement, six personnes suivent un apprentissage d'horticulteur paysagiste et floriculteur. Pour compenser le manque d'arbres fruitiers dans la commune et transmettre une formation complète aux apprentis paysagistes, il a été décidé de planter ce verger pour leur permettre d'acquérir des connaissances sur le suivi des arbres au fil des saisons. Ainsi, en novembre dernier, ils ont pu apprendre le piquetage, la plantation, le tuteurage et la taille d'hiver. Durant l'année, ils pratiqueront les travaux d'entretien comme le fauchage, le désherbage, l'arrosage, le palissage, l'éclaircissage, l'ébourgeonnage et la taille en vert. Ils vont également pouvoir observer les ravageurs, les maladies et appliquer les différents moyens de lutte afin d'éviter des dégâts considérables aux arbres et aux fruits. Les jeunes arbres plantés ne donnant pas de fruits avant cinq à dix ans, ce seront donc les futurs apprentis qui pourront participer à la première récolte.

Le lieu se veut aussi didactique puisqu'il est situé près d'une école et d'une garderie.

Des visites pourront être organisées pour les écoles dans le but d'observer et d'apprendre la vie des arbres. De plus, les enfants auront la possibilité de déguster les différents fruits du verger.

Les formes

Pour avoir une image représentative des formes d'arbres fruitiers que l'on cultive dans les jardins, nous avons planté, dans notre verger, huit arbres «haute-tige» et vingt-quatre arbres «mi-tige». La couronne est composée d'un axe (branche centrale), de trois ou quatre branches charpentières équipées chacune de deux sous-charpentières et de branches fruitières. La couronne se situe à 1m80 du sol pour les «haute-tige» et 1m20 pour les «mi-tige». Ces arbres ont une espérance de vie de cinquante à cent ans.

Les espèces plantées

Pour permettre aux apprentis d'observer un maximum d'espèces fruitières, nous avons planté un parfait éventail, à savoir: pommiers, poiriers, cognassiers, pruniers, cerisiers, abricotiers et pêchers.

Les variétés choisies sont peu sensibles aux maladies, presque plus cultivées et ne se trouvent plus sur les présentoirs de la plupart des marchés. Les arbres étant plus vigoureux, ils sont plus difficile à gérer et donc un bon outil d'apprentissage!

Approche écologique

Le but n'étant pas de produire des fruits de manière intensive et commerciale, les traitements auront comme seul objectif la sur-

vie de l'arbre. Afin de limiter l'utilisation de produits nocifs pour l'environnement, nous allons travailler avec des auxiliaires. Un auxiliaire est un organisme animal qui consomme des ravageurs des cultures. L'exemple le plus connu est la larve de coccinelle qui mange les pucerons. Différentes actions ont été mise en place pour favoriser les auxiliaires dans notre verger:

- Afin que les insectes auxiliaires puissent s'abriter et se nourrir, une prairie a été semée entre les arbres, des arbustes d'ornement et des fleurs indigènes ont également été plantés.
- Un abri à coccinelles et à chrysopes a été mis en place pour leur permettre de passer l'hiver dans un endroit bien isolé.
- Un perchoir pour les buses a été installé pour qu'elles puissent dominer les alentours et repérer les campagnols.
- Des tas de branches et de pierres sont disposés pour fournir des zones d'hivernage et de reproduction.

L'avenir est dans la formation...

...planter, tailler et cueillir engendrent des relations très intimes avec le végétal. L'observation de son verger aussi petit qu'il soit est un acte pédagogique très fort. La joie de vivre parmi les arbres sera partagée par les petits comme par les grands.

Laurent Sicuranza, formateur d'apprentis à l'Office des espaces publics

Fête de la Tulipe, les enfants participent

Le 11 avril prochain, plus de 350 enfants défilent dans les rues de Morges pour le cortège de la 44^e Fête de la Tulipe. Les enfants tiennent depuis fort longtemps un rôle important lors des journées de la fête.

Depuis le 40^e anniversaire de la manifestation au printemps 2010, les enfants défilent en cortège, ou lâchent des ballons afin de marquer de leur douce empreinte les festivités autour de la Fête de la Tulipe qui a lieu traditionnellement de début avril à mi-mai.

Des animations pour petits et grands

Les massifs de fleurs – qui sont à chaque fois renouvelés et dessinés par les apprentis horticulteurs de nos régions – illuminent alors le Parc de l'Indépendance qui accueille des milliers de visiteurs.

A l'instar de 2013, diverses animations attendent les visiteurs durant les week-ends d'avril à mai, il sera notamment possible de déambuler entre les potiers, d'écouter de la musique, de découvrir l'artisanat turc, de faire du sport, de se laisser enchanter par un conte ou encore de se restaurer.

Les écoles participent

Les enfants des petites classes de Morges et environs sont invités depuis de très nombreuses années avec leur classe à planter des bulbes en novembre afin de recevoir au printemps leurs pots de tulipes. Depuis quelques années, cette activité ludique est également offerte aux enfants des garderies de la région. Ainsi l'édition 2013 de la fête a été ponctuée d'un grand rassemblement de plus de 600 enfants de 2 à 6 ans pour un lâcher de ballons. Chaque année, un après-midi leur est dédié et ils se retrouvent dans le Parc de l'Indépendance entre les massifs de tulipes, les spectateurs et les visiteurs pour partager leur joie de vivre.

Le cortège

Cette année, c'est près de 400 enfants des classes de 1-2P de Morges et des villages de l'ASIME* qui attendront un public enthousiaste, le vendredi 11 avril aux alentours de 14h00 dans les rues de Morges pour un joyeux cortège de 18 classes. Soyez nombreux et nombreuses à venir admirer leurs costumes de fête.

Nathalie Stoeckli, commission Animation de l'Association Morges Fleur du Léman

* ASIME : L'Association scolaire intercommunale de Morges et environs

Ecolotrucs

Les ménages consomment plus de 30 % de l'énergie en Suisse. Une grande partie de cette énergie est utilisée par des biens électroménagers. Il est d'ailleurs intéressant de constater que les Suisses sont parmi les plus grands consommateurs d'électroménager au monde. Il est donc particulièrement important de bien choisir ses appareils. Il existe des produits à la

pointe de la technologie consommant très peu d'énergie tout en restant à des prix très abordables. **Les sites web eco-comparateur.ch, et topten.ch** vous permettent de comparer l'électronique actuelle, et vous fournissent aussi une analyse énergie-qualité-prix.

Plutôt que de jeter ou de revendre vos vieux appareils, n'hésitez pas à les déposer dans un point de vente, qui se chargera de leur traitement. Aussi, n'oubliez pas de débrancher vos appareils quand ils ne sont pas utilisés.



ÉNERGIE

Morges se mobilise pour l'énergie!



Pedro et Dany, élèves à Chanel, expliquent une expérience sur la consommation de différentes ampoules à des élèves d'une autre classe en visite

La Ville de Morges s'engage en faveur d'un développement durable de son territoire. Dans ce sens, elle porte une attention soutenue à la

consommation de ressources énergétiques. C'est notamment pour cette raison qu'elle est honorée du label Cité de l'Énergie.

Les différentes actions de la Commune permettent de réduire son empreinte énergétique: la rénovation de l'Hôtel de Ville, la mise à disposition de vélos électriques pour les services communaux, et la promotion des déplacements des collaborateurs en transports publics et par covoiturage sont des exemples parmi d'autres.

Sensibiliser les jeunes générations

À l'automne 2013, à travers sa campagne de communication «Morges se mobilise!», la Municipalité a incité ses habitants à réfléchir à leurs propres actions quotidiennes, dans l'esprit d'un développement durable. Une attention doit être mise sur la sensibilisation des jeunes générations. La ville a donc mandaté l'Association Terragir énergie solidaire, pour mener à fin 2013, la manifestation «opération énergie» avec les classes de l'École de Chanel.

Un projet réunissant élèves, enseignants et concierges

À travers différents ateliers et expériences qui se sont déroulés sur plusieurs jours, les utilisateurs de l'école (élèves, enseignants, concierges) ont pris conscience des actions concrètes qu'ils peuvent mener pour réduire leur consommation d'énergie. Les élèves des classes qui ont suivi les ateliers de Terragir ont ensuite endossé le rôle d'ambassadeurs auprès de leurs camarades, pour partager leurs nouvelles connaissances. La manifestation s'est clôturée par une exposition, à l'intention des parents d'élèves et autres intéressés, qui a connu une belle affluence.

Une belle réussite!

Les résultats de l'opération sont encourageants. En effet, sans travaux conséquents (isolation du bâtiment, changement de chaudière, etc.), d'importantes économies ont été accomplies par la modification des comportements des usagers et quelques mesures techniques simples. Le simple réglage de stores, du chauffage, l'utilisation adéquate des lumières et la fermeture des portes et fenêtres, permettent d'économiser de 15 à 20% de l'énergie utilisée (CHF 4500.- à 7000.- par hiver à l'École de Chanel), tout cela sans diminuer le confort des occupants.

D'autres actions pour 2014

En 2014, la Ville entend poursuivre ces opérations de sensibilisation. Après s'être adressées aux écoliers, les prochaines opérations seront destinées aux ménages morgiens. L'attention se concentrera sur des quartiers à forts potentiels d'économie d'énergie et leurs habitants pourront bénéficier du conseil d'experts et identifier ensemble des améliorations possibles pour leurs quartiers.

C'est en changeant nos habitudes que nous resterons une référence en matière de durabilité. Morges se mobilise!

Marc Bungener, délégué ad intérim au développement durable, Service aménagement du territoire et développement durable



Plus d'informations sur www.morges.ch/agenda21

L'essence alkylée préserve la santé, l'environnement et l'appareil



«Les émissions provenant de l'essence alkylée contiennent nettement moins d'hydrocarbures aromatiques que celles occasionnées par l'essence normale et présentent

donc un risque de cancer moindre.»
Dr Patrizia Frei, Environnement et tabac, Ligue suisse contre le cancer

Les poumons exposés aux gaz d'échappement

L'essence traditionnelle n'a pas sa place dans le jardin, la forêt et sur les bateaux à moteur: l'inhalation et les contacts cutanés représentent un risque pour la santé. En effet, l'essence normale contient beaucoup de composés aromatiques. Les gaz d'échappement des moteurs à essence contiennent des hydrocarbures nocifs, en particulier du benzène, du n-hexane, du 1,3 butadiène et du formaldéhyde.

L'essence alkylée, c'est quoi?

Destinée aux petits engins à moteur thermique tels que les tondeuses à gazon, tailles-haies ou souffleuses, l'essence alkylée est un

carburant d'origine fossile qui rejette 90% en moins de substances polluantes cancérigènes (par ex. le benzène) par rapport aux carburants conventionnels. En outre, et bien qu'elle soit plus onéreuse, l'essence alkylée prolonge la durée de vie des engins car elle ne laisse pas de dépôts dans le moteur ni dans le pot d'échappement. Ainsi, les intervalles de maintenance peuvent être plus espacés.

Ce que la Ville de Morges fait

Aujourd'hui, plus des deux tiers des petits engins à moteur qui équipent la Voirie et les Espaces publics de la Ville de Morges fonctionnent à l'essence alkylée. L'objectif à moyen terme est que la totalité de ces machines utilisent ce type de carburant.

Ce que vous pouvez faire

Aucune intervention technique particulière n'est nécessaire afin d'utiliser directement ce

carburant sur vos propres petites machines à moteur thermique. L'essence alkylée est disponible pour les moteurs 2 et 4 temps dans la plupart des commerces spécialisés et de jardinage de la région dont vous trouverez la liste sur le site dédié.

Le label «Commune exemplaire»

Patronné notamment par l'Office fédéral de l'environnement, un label récompense les collectivités publiques qui utilisent et qui font la promotion de l'emploi de l'essence alkylée. La Ville de Morges a déposé une demande afin d'obtenir ce label car elle répond aux critères d'obtention.

Eric Hostettler, responsable de la Voirie



Plus d'informations sur www.essencealkylee.ch

Via Sicura : les nouvelles mesures de sécurité routière

Le 15 juin 2012, le Parlement a adopté le programme Via sicura. Ce dernier a pour but de renforcer la sécurité routière de notre pays. Plusieurs mesures ont été, et seront introduites, par étapes. Les dernières en date ont été mises en œuvre au 1^{er} janvier de

cette année. Nous vous rappelons ici les trois principales :

- L'obligation pour tous les véhicules (sauf les cyclomoteurs et vélos électriques ainsi que les véhicules mis en circulation avant 1970) de circuler, de jour, avec les feux allumés. Une amende de 40 francs punira les conducteurs qui ne respecteront pas cette directive.
- La conduite sous l'influence de l'alcool à plus de 0.1 pour mille est interdite aux nouveaux conducteurs (permis à l'essai), aux élèves

conducteurs ainsi qu'à leurs accompagnants lors de la course d'apprentissage, aux moniteurs de conduite et aux chauffeurs professionnels.

- En cas d'amende d'ordre, le détenteur du véhicule sera tenu de payer l'amende si le contrevenant n'est pas connu.

Plus d'informations sur Via sicura :
www.astra.admin.ch

Olivier Bohren, Police Région Morges

Impressum :

Edité par la Ville de Morges
Adaptations rédactionnelles : Véronique Chaignat
Crédit images : Olivier Bohren, Luca Delachaux, Luis Marcos, Claude Dussex, R. Jomini
Graphisme : Atelier de graphisme Matthieu Gétaz
Impression : Papier recyclé
offset Amber Graphic 100 Gm²,
PCL Presses Centrales SA
Tirage : 10'000 ex.
Coût de production, d'impression et de distribution : CHF 1.-/ex.

L'ADMINISTRATION À VOTRE SERVICE

Les Experts de la construction



Une visite de salubrité avec M. René Jomini (Responsable de la police des constructions) et M^{me} Fabienne Berclaz (Secrétaire)

On connaît surtout la police des constructions comme l'entité en charge de la délivrance des autorisations de construire. Mais sa mission ne se limite pas uniquement à cela ! C'est un service de l'administration qui se rend sur le terrain, joue un rôle de conseil

auprès des architectes, qui statue sur la pose des enseignes commerciales, s'assure de la conformité des restaurants, des teintes des façades et participe à l'élaboration des règlements d'urbanisme. Venez découvrir une face moins connue de ce service de l'administration.

Du bureau au terrain

La police des constructions a pour rôle de faire respecter la loi dans le domaine des constructions. Pour cela, sa principale mission est de se positionner sur les dossiers de permis de construire en examinant si ceux-ci sont conformes aux règlements, aux lois et aux normes en vigueur. Elle traite aussi les éventuelles oppositions aux projets.

La police des constructions, ce n'est pas seulement un travail de bureau mais aussi de terrain. Elle se rend sur place pour contrôler les constructions durant les chantiers. Lorsque le bâtiment est terminé, elle organise une visite de salubrité avec des experts spécialisés. Cette visite permet de délivrer le permis d'habiter, sous réserve de la conformité par rapport aux plans du permis de construire et aux directives en vigueur, notamment en ce qui concerne la prévention des incendies et la sécurité des personnes.

Un rôle de conseiller pour la construction

La police des constructions n'a pas uniquement un rôle de contrôle mais aussi de conseil lors de l'élaboration des projets. Avant de déposer le projet à la commune, il est intéressant de venir en discuter avec M. Jomini, responsable de la police des constructions. Celui-ci peut en effet vous aider à mieux comprendre les réglementations à suivre...

voire même vous donner de petites astuces. Saviez-vous par exemple, que dans le cadre d'un bâtiment Minergie, vos droits à bâtir peuvent être augmentés de 5% ?

Des choix de couleurs... à la conformité des restaurants.

La mission de la police des constructions est vaste. elle est également en charge de délivrer les autorisations concernant le choix des teintes et matériaux des façades (volets, fenêtres, stores, toiles de tente, etc) et ceci même si vous restez dans les mêmes teintes et dans le cadre de l'entretien d'un bâtiment. La police des constructions s'occupe aussi de la délivrance des autorisations pour la pose d'enseignes et de procédés de réclame, délivre aux garages des déclarations de conformité pour l'exploitation de leurs locaux et l'utilisation de plaques professionnelles et se prononce sur la conformité des restaurants notamment en regard des normes incendies.

Nelly Niwa, Architecte Urbaniste, Aménagement du territoire et du développement durable



Plus d'informations sur
www.morges.ch/vivre-a-morges/urbanisme-et-constructions



Morges et les bénévoles

A Morges comme dans toutes les grandes agglomérations, le bénévolat permet de garder une cohésion sociale. Non seulement, il montre le dynamisme d'une commune, mais il permet aux jeunes et moins jeunes de se rencontrer, d'échanger et cela sans attendre de rétribution financière.

A l'heure de la communication tous azimuts avec les réseaux sociaux, internet, les télé-

phones mobiles, il est agréable de constater que cet engagement social ne recule pas. Pour celles et ceux qui souhaitent s'engager comme bénévole sans trop savoir à qui s'adresser, voici une liste de plusieurs associations qui cherchent toujours des volontaires pour les aider à garantir un accueil de qualité.

Morges bouge, le 5 mai à 17h

Chaque année depuis 2008, ce sont plus de 50 bénévoles de tous âges qui participent aux succès de la manifestation Morges bouge le 5 mai. Ils permettent aux participants d'être bien accueillis et vivre un agréable moment. **Contacteur :** tél. 021 801 96 50. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 24 mars 2014.

Diabolo Festival,

Samedi 14 et dimanche 15 juin

Pour sa 3^e édition, le Diabolo Festival – dont l'objectif est de faire découvrir au jeune public les arts vivants – proposera une vingtaine de spectacles destinés aux enfants de 2 à 10 ans.

Près de 5'000 festivaliers sont attendus sur toute l'esplanade de Beausobre. Pour les accueillir, le festival est à la recherche d'un grand nombre de bénévoles pour le montage et démontage du festival, l'accueil et information des festivaliers, la billetterie, les stands nourriture et boissons et la gestion d'ateliers.

Le festival ne peut se faire sans vous ! Merci d'ores et déjà de consacrer du temps pour les enfants !

Renseignements et inscription sur
www.diabolofestival.ch

La Fête de la Tulipe, du 29 mars au 11 mai

L'Association Morges Fleur du Léman qui regroupe La Fête de la Tulipe et les Quais du Dahlia, a recours à de nombreux bénévoles pour assurer une bonne organisation. La Fête de la Tulipe est encore à la recherche de bénévoles, notamment pour s'occuper de la vente des billets de tombola, distribuer des lots durant toute la Fête et la tombola du repas de soutien et leur concours pour la vente des bulbes. Les weekends et les jours de congé, les enfants peuvent aussi vendre des billets de tombola.

Renseignements et inscriptions :

M. Fabien Bonjour
au tél. 021 802 01 30 ou
par mail à bonjourlesfleursmail.ch.

La grande table, dimanche 29 juin

Organisée par le Commission consultative Suisses-Etrangers de la Ville de Morges depuis 2002, cette manifestation a lieu tous les deux ans. Son but est de rapprocher les populations migrantes et les Suisses dans une ambiance festive. Des stands de nourritures de tous pays et des groupes folkloriques animent la fête de 9h à 18h. Nous avons besoin de bénévoles pour monter et démonter les tentes et les tables. Chacun est le bienvenu. Le montage commence le samedi 28 juin 2014 dès 17h dans la Grand-Rue. Il sera suivi d'une petite collation vers 20h ou 21h. Le démontage aura lieu le dimanche 29 juin 2014 dès 18h30.

Plus d'informations :
y.paccaud@bluewin.ch

Association Morgienne d'Activités Culturelles (AMAC),

samedi 21 juin

Fête de la musique : l'AMAC organise depuis quelques années la Fête de la Musique. A cette occasion, l'AMAC cherche des gens motivés à donner un coup de main pour le montage/démontage des infrastructures, pour tenir le bar, accueillir les musiciens, gérer l'arrière-scène, le tout dans une ambiance festive et avec de la bonne musique.

1^{er} Août : l'AMAC recherche également des bénévoles pour le 1^{er} Août. A cette occasion, elle organise des activités et la tenue d'un stand de boissons et nourriture sur la place de l'Eglise.

Inscriptions : www.amac-morges.ch

Plan canicule : appel aux bénévoles

Depuis 2011, le plan canicule est mis en œuvre par la Commune de Morges en partenariat avec le Centre médico-social (CMS). Afin de prévenir au mieux les risques liés à la canicule, une structure de veille est mise en place pour être prêt à prendre les mesures nécessaires en faveur des personnes âgées de 75 ans et plus en cas de déclenchement du plan.

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes disponible cet été, vous pouvez apporter votre aide pour effectuer des appels téléphoniques auprès des personnes concernées.

Renseignements et inscriptions au CMS tél. 021 811 11 11

Véronique Chaignat,
chargée de communication